

Arrêté

N° 2025-178

Objet : Liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois d'**ANIMATEUR TERRITORIAL** au titre de la promotion interne – Année 2025 –

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Vu le code général de la fonction publique et plus particulièrement les articles L.523-1, L.523-5 et L.523-6,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2011-558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,

Vu le décret n° 2023-1272 du 26 décembre 2023 modifiant les dispositions statutaires relatives à la promotion interne dans la fonction publique territoriale,

Considérant que 8 recrutements de fonctionnaires du cadre d'emplois des animateurs territoriaux ont été recensés dans l'ensemble des collectivités territoriales et établissements affiliés permettant l'inscription de 4 fonctionnaires sur la liste d'aptitude d'accès au grade des animateurs territoriaux par voie de promotion interne au titre de l'année 2025, en application de l'article 4 du décret n° 2023-1272 du 26 décembre 2023 précité,

Arrêté :

Article 1 : À compter du 5 juillet 2025, la liste d'aptitude au grade d'animateur territorial au titre de la promotion interne pour l'année 2025 est dressée ainsi qu'il suit :

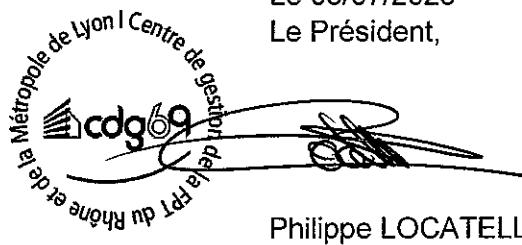
DUCLOS Béatrice
LACROIX Sylvie
MORLIERE Damien
TERRIN Laurice

Accusé de réception en préfecture
069-286912019-20250703-2025-178-AR
Date de télétransmission : 03/07/2025
Date de réception préfecture : 03/07/2025

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon

Le 03/07/2025

Le Président,


Philippe LOCATELLI

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été régulièrement publié et transmis au représentant de l'État.

Accusé de réception en préfecture
069-286912019-20250703-2025-178-AR
Date de télétransmission : 03/07/2025
Date de réception préfecture : 03/07/2025